

Description du problème et solution proposée

Dans le domaine de la construction, rénovation et démolition (CRD), les pratiques ne sont pas toujours adaptées aux principes de l'économie circulaire (EC). Les matériaux sont consommés comme des ressources à usage unique.

La construction et l'entretien des maisons et des infrastructures représentent 88 millions de tonnes, soit 34 % de l'empreinte matérielle de la province. [Circle Economy et RECYC-QUÉBEC 2021].

Ce secteur génère plus de 3,5 M de tonnes de matières résiduelles très hétérogènes [RECYC-QUÉBEC, 2022].



La solution : la déconstruction

La déconstruction organisée permet d'optimiser le potentiel de réemploi des matériaux et ce réemploi est essentiel au déploiement d'une économie circulaire dans le secteur de la construction. Le réemploi permet de prolonger la durée de vie des matériaux et évite la consommation de ressources vierges servant à fabriquer de nouveaux matériaux de construction, qui deviendront à leur tour des résidus qu'il faudra gérer en fin de vie.

La déconstruction du site de Grande-Rivière (ancienne quincaillerie) a permis de diriger 70 % des matières vers le réemploi pour des coûts à peu près équivalents à la démolition



En somme, déconstruire pour favoriser le réemploi c'est :

- Diminuer la consommation de ressources vierges et réduire la pression sur la demande pour celles-ci;
- Réduire ou limiter les coûts de gestion des matières (extraction, transport, transformation, distribution, gestion en fin de vie);
- Réduire l'empreinte écologique (extraction, transport, transformation, distribution, gestion en fin de vie);
- Offrir à la communauté des matériaux issus du réemploi et à meilleurs prix que les matériaux neufs.

Le donneur d'ouvrages souhaite faire de la déconstruction plutôt que de la démolition traditionnelle ? Il faudra :

- Être ouvert à l'innovation administrative face à la pratique conventionnelle d'appel à projet
- Prioriser l'approche de déconstruction dans le devis avec des directives claires sur la gestion des matières
- Offrir une formation aux entrepreneurs
- Favoriser la vente aux citoyens en mettant l'accent sur l'impact communautaire

